

IMAGINE ANGERS

APPEL À PROJETS URBAINS INNOVANTS



Souvent citée en exemple pour sa qualité de vie et son environnement plaisant, Angers est aussi résolument tournée vers l'avenir. La capitale de l'Anjou est une ville en mouvement tant sur le plan urbain, qu'économique, culturel ou social.

Les nombreux chantiers engagés depuis 2014 et ceux qui vont l'être au cours de l'année 2017 témoignent des potentiels et du dynamisme d'Angers : création de deux nouvelles lignes de tramway, végétalisation du centre-ville, opérations tertiaires autour de la gare, aménagement des bords de Maine en centre-ville et du secteur Quai Saint-Serge ou encore rénovation urbaine des quartiers de Belle-Beille et Monplaisir...

L'un des enjeux pour notre ville est de se développer sans pour autant oublier son identité ni sa singularité, qui en font aujourd'hui sa réputation. Pour cela, il importe d'imaginer des projets qui s'appuient sur la richesse de son patrimoine, de son paysage, de ses habitants.

La commune dispose en réserves foncières de plusieurs sites emblématiques qui méritent attention et réflexion sur leur devenir. Que construire face au château ? Au bord de la Maine ? À côté de la future patinoire ? À l'entrée ou au cœur du nouveau quartier des Hauts-de-Saint-Aubin ? Au pied de la future ligne du tramway ?

C'est pour apporter des réponses à ces questions, c'est pour susciter des solutions diverses, riches, innovantes et peut-être inattendues mais toujours singulières, nourries de l'identité, du paysage et du patrimoine angevins qu'est lancé l'appel à projets IMAGINE ANGERS.

Pour résumer, il s'agit de concevoir des bâtiments pour ces sites emblématiques mais aussi d'imaginer des programmes, des usages, des innovations propres à répondre aux évolutions à venir de nos modes d'habiter, de travailler ou encore de consommer.

Cet appel à projets s'adresse à des promoteurs, à des investisseurs mais aussi à des constructeurs et à des concepteurs. Il s'adresse aussi à tous les acteurs de la ville d'Angers, entreprises, institutions, collectifs, porteurs d'idées ou de projets, tous prêts à unir leurs compétences, leurs créativité et leurs énergies pour Imaginer Angers !

Christophe BÉCHU
Maire d'Angers

IMAGINE ANGERS

En 2017, dans la dynamique des grands chantiers qui s'ouvrent sur son territoire, la Ville lance IMAGINE ANGERS, un appel à projets innovants sur sept sites angevins emblématiques.

APPEL À PROJETS

Appel à projets innovants, IMAGINE ANGERS a un double objectif : susciter des idées et projets de construction, et permettre leur réalisation à court terme, sur des sites emblématiques aujourd'hui propriétés publiques. C'est l'occasion inédite de réfléchir à l'évolution des formes d'habitat, des espaces de travail, des lieux d'échange... pour répondre au mieux aux besoins des habitants, des entreprises et des acteurs de la ville, dès aujourd'hui et dans un futur proche. L'occasion également de faire émerger des constructions emblématiques, reflet de l'identité angevine et du dynamisme d'une ville en mouvement.

IMAGINER...

... le patrimoine de demain

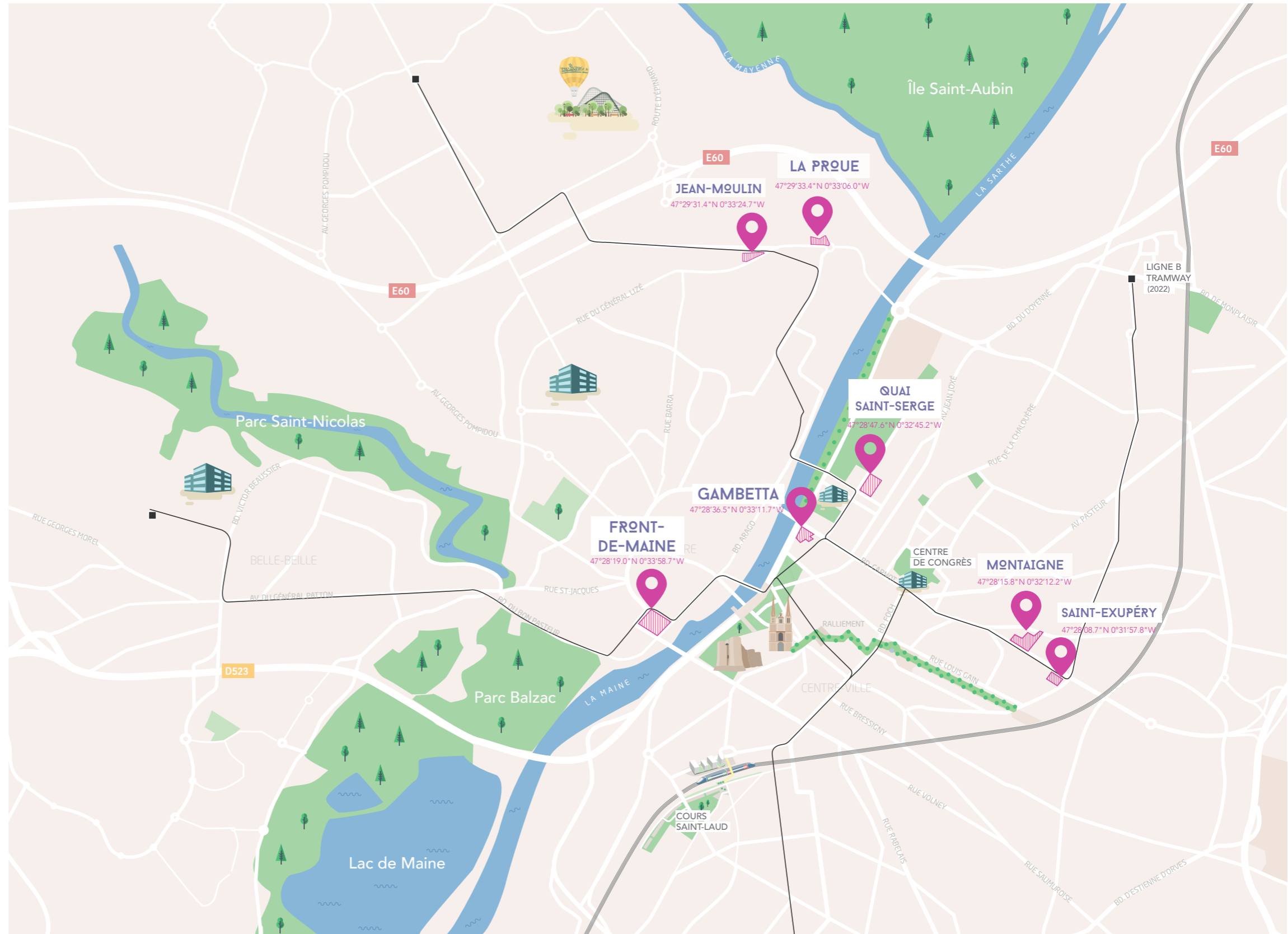
Aux portes de la Loire, entre calcaire et schiste ardoisier, Angers bénéficie d'un riche héritage architectural et culturel. Dans la perspective de préserver ces singularités tout en construisant la ville de demain, Angers s'engage dans la démarche de « site patrimonial remarquable ».

Avec IMAGINE ANGERS, la ville attend des projets contemporains, parfaitement intégrés dans leur environnement architectural et urbain : le patrimoine architectural de demain.

... de nouvelles synergies

Pôle de compétitivité à vocation mondiale dans le végétal, écosystème numérique labellisé French Tech, première ville de l'objet connecté de France, filière d'excellence en santé et biotechnologies, Angers est un véritable territoire d'innovation.

Dans cet esprit, IMAGINE ANGERS doit favoriser les synergies nouvelles entre les filières d'excellence et le secteur de la construction.



Les 7 sites proposés dans le cadre de l'appel Imagine Angers

... l'innovation environnementale

Première ville verte de France, Angers reste précurseur en matière d'environnement et exemplaire dans la prise en compte du végétal dans la cité. En témoigne son engagement dans la construction expérimentale de projets à énergie positive, à forte valeur de biodiversité ou bas carbone.

IMAGINE ANGERS s'inscrit dans la continuité de cette ambition avec l'objectif de développer des constructions exemplaires et innovantes en termes de qualité environnementale.

PARTICIPEZ

L'appel à projets innovants IMAGINE ANGERS explore de nouveaux processus de construction de la Ville. Dans cet esprit, la Ville encourage la constitution d'équipes pluridisciplinaires associant des partenaires d'origine, de culture et de compétence variées :

- investisseurs, promoteurs, constructeurs ;
- concepteurs, architectes, bureaux d'études, paysagistes, designers, artistes... ;
- futurs usagers : porteurs de projets, entreprises, start-up, collectifs, institutions, associations ou tout autre acteur appelé à avoir ou à concevoir un usage durable du futur bâtiment.

... les nouveaux usages

Comment favoriser le « vivre ensemble » ? Comment conforter les lieux et les temps de rencontre entre habitants ? Les acteurs du territoire angevin ont engagé ces réflexions indispensables, anticipant l'évolution des modes de vie. IMAGINE ANGERS doit permettre d'imaginer ces nouveaux espaces de vie, de prendre en compte l'évolution des usages, des modes d'habiter, de travailler, de se détendre, de communiquer, de se rencontrer...

CALENDRIER

- **Janvier 2017** : lancement de l'appel à projets.
- **De janvier à juin 2017** :
 - Constitution des équipes et élaboration des propositions programmatiques détaillées pour chaque site choisi.
 - Pré-inscription sur www.imagine.angers.fr
 - Échanges animés par la Ville et ses partenaires afin de faciliter la constitution d'équipes plurielles, porteuses de projets variés et innovants.
- **Juillet 2017** : remise des dossiers de candidature (présentation de l'équipe et proposition programmatique détaillée).
- **Été 2017** : analyse des dossiers et pré-sélection des équipes pour chaque site.
- **Décembre 2017** : remise des propositions finales par les équipes.
- **Début 2018** : un jury composé d'élus, d'experts et d'Angevins proposera un classement des projets pour chaque site.
- **À partir de 2018** : mise au point et dépôt des permis de construire, cession du foncier.

CONTACTS

Ville d'Angers
Direction Aménagement
et Développement des territoires
BP 80011
49 020 Angers Cedex 02

Marie Chambolle
Directrice Aménagement
et Développement des territoires
02 41 05 52 26

Bruno Legendre
Chef de projet
02 41 05 47 71

www.imagine.angers.fr
imagine.angers@ville-angers.fr
#ImagineAngers